

Beychac, le 21 décembre 2018

A l'attention
des viticulteurs du secteur
de LABREDE

INVITATION A LA REUNION DE SECTEUR

Lundi 14 janvier 2019 à 17 h 30
Salle de la Mairie à ST MACAIRE

Cher(e) Collègue,

Nous vous invitons à participer à la réunion d'information du Syndicat Viticole des Bordeaux-Bordeaux Supérieur en présence de **Bernard FARGES**, *Président du Syndicat* accompagné d'Administrateurs et de permanents de différents organismes girondins.

Nous échangerons sur les sujets suivants

- Récolte 2018,
- Economie (cours du vrac, gestion du marché),
- Intégration de nouveaux cépages aux cahiers des charges,
- Cartographie des terroirs,
- GDON des Bordeaux,
- Election pour le secteur de LABREDE
- Dossiers d'actualité régionaux et nationaux,
- Questions diverses.

Rappel : pour les secteurs en élection, nous attirons particulièrement votre attention sur les modalités de dépôt des candidatures mentionnées en pièces jointes.

Je vous demande également en cas d'indisponibilité de renvoyer sans faute votre pouvoir à Planète Bordeaux ou au collègue de votre choix.

Ces réunions sont pour vous, venez nombreux pour enrichir nos échanges.

N'hésitez pas à amener une bouteille de votre production afin de la déguster avec l'en-cas convivial qui clôturera cette rencontre.

Croyez, Cher(e) Collègue, en l'expression de nos meilleures salutations.

Votre Responsable de secteur

NOM (facultatif) :Prénom :

Adresse :

QUESTIONS QUE VOUS SOUHAITEZ TRAITER LORS DES DEBATS

.....
.....
.....
.....
.....

SECTEUR de LABREDE

✂ -----

POUVOIR

Je Soussigné :

Demeurant à :

Agissant en qualité d'adhérent du Syndicat Viticole Régional donne **POUVOIR** pour voter et élire les Délégués du secteur de **LABREDE**.

FAIT A :

LE :

SIGNATURE :

A retourner à Planète Bordeaux ou à transmettre à un de vos collègues.

Planète Bordeaux

Syndicat des Bordeaux et Bordeaux Supérieur

1 route de Pasquina – 33750 BEYCHAC ET CAILLAU – Tél : 05 57 97 19 20

Lundi 14 janvier 2019

ELECTION DU SECTEUR de LABREDE

1 délégué sortant – 2 postes à pourvoir

YUNG Thierry	33640 BEAUTIRAN	06 75 02 15 79	vignobles.tyung@orange.fr
--------------	-----------------	----------------	---------------------------

Statuts du Syndicat des AOC Bordeaux et Bordeaux Supérieur (Article 8)

Nous vous rappelons le principe des élections des Délégués : 1 délégué pour 350 ha
+ 1 délégué pour 100 viticulteurs, ceci se comprend par tranche complète.

"Toutes les candidatures à l'élection de délégué doivent être déposées au minimum 8 jours avant la tenue de l'Assemblée Générale de secteur sous la forme d'une lettre adressée au siège du Syndicat. Passé ce délai, la liste des candidatures est définitivement close."

"En cas de candidature, les Délégués ne doivent pas, à la date de l'Assemblée Générale de secteur, avoir 65 ans révolus".

Ces candidatures concernent les délégués sortants ainsi que les nouvelles candidatures.

Planète Bordeaux

Syndicat des Bordeaux et Bordeaux Supérieur

1 route de Pasquina – 33750 BEYCHAC ET CAILLAU – Tél : 05 57 97 19 20